

# BIODIVERSITÉ



## Mesure n°8 : Compléter la liste des espèces protégées

Destruction des habitats naturels, prélèvements excessifs, introduction d'espèces envahissantes, changements climatiques et pollutions sont les principaux facteurs menaçant la biodiversité. Les conséquences des activités humaines sur la diversité biologique sont telles qu'elles préfigurent la 6ème vague d'extinction mondiale. Cet effondrement, cet *écocide*, s'est récemment accéléré pour atteindre un rythme 1 000 à 10 000 fois plus rapide que par le passé.

La longue liste rouge des vertébrés, plantes et autres espèces composée de 1881 espèces protégées montre la fragilité de milieux naturels détruits et fragmentés. Ce statut est censé entraîner la protection de ces espèces lorsque des projets d'infrastructures sont susceptibles de les menacer, comme l'a montré le cas du « pique-prune » présent sur le tracé de l'autoroute A28. Or s'il couvre assez bien les vertébrés terrestres, ce recensement ne comprend presque pas de poissons, invertébrés et plantes, qui à eux seuls représentent 95% du vivant. Cet « oubli » permet aux autorités administratives de valider certains projets pourtant souvent agressifs pour l'environnement et dont les conséquences mettent en péril des populations d'espèces entières.

En parallèle, l'UICN (Union internationale de conservation de la nature) a recensé les espèces « menacées » au travers d'une liste comptant 486 espèces végétales en France, soit environ 10% des espèces indigènes françaises...

Cette liste des espèces menacées est aujourd'hui distincte de la liste des espèces protégées : au lieu de considérer les espèces menacées comme des espèces devant obligatoirement être protégées par la Loi, l'Etat se contente de jouer sur les mots à l'aide d'une terminologie volontairement floue. Il est fondamental que les concepts d'espèces « menacées » et « protégées » soient correctement définis et mis en cohérence : toute espèce pour laquelle une menace est avérée doit faire l'objet d'une protection réglementaire optimale, ce qui relève du simple bon sens !

